

## Conseil général du Val d'Oise - Séance publique du 20 janvier 2006

### Motion déposée par le groupe PS et apparentés

*Objet* : saisine de la 1<sup>ère</sup> commission au sujet de la notation du Conseil général effectué par un cabinet indépendant

Le Conseil général du Val d'Oise a adopté au mois de décembre son budget pour 2006.

Quelques semaines plus tard, le 3 janvier 2006, le Parisien Val d'Oise a mis en avant une étude menée par un cabinet de notation indépendant qui classe 73<sup>e</sup> sur 99 notre département du point de vue de sa gestion financière.

Cette étude ne peut pas rester sans suite. Les valdoisiens méritent des éclaircissements mais il faut que ceux-ci soient produits dans la transparence et dans le respect de toutes les tendances politiques présentes au Conseil général du Val d'Oise.

Il semble donc important que les éléments de cette analyse soient diffusés à tous les conseillers généraux et qu'un examen poussé de l'état des finances et des perspectives budgétaires de notre collectivité soit réalisé par la 1<sup>ère</sup> commission de notre assemblée.

Ainsi, le Conseil général du Val d'Oise, réuni en assemblée plénière, saisit sa 1<sup>ère</sup> commission pour étudier dans la transparence et le pluralisme l'analyse effectuée par le cabinet de notation « Public System Evaluation » sur les finances et la gestion budgétaire du Conseil général du Val d'Oise.